

**SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2020**

**TABLES DES MATIÈRES**

<b>1. OUVERTURE .....</b>	<b>2213</b>
<b>2. ORDRE DU JOUR.....</b>	<b>2213</b>
2020 03 043 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2020.....	2213
<b>3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX .....</b>	<b>2214</b>
3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2020.....	2214
<b>4. QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2020 .....</b>	<b>2214</b>
<b>5. PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS .....</b>	<b>2214</b>
<b>6. LES RAPPORTS.....</b>	<b>2214</b>
6.1 RAPPORT DU MAIRE.....	2214
6.2 RAPPORT DES COMITÉS.....	2214
6.3 RAPPORT DU D.G.....	2214
<b>7. ADMINISTRATION.....</b>	<b>2214</b>
7.1 RENONCIATION HAUSSE SALARIALE AUX ÉLUS POUR 2020.....	2214
2020 03 044 7.2. INVITATION DE L'EXPO D'AYER'S CLIFF.....	2214
2020 03 045 7.3. RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION ANNUELLE DE L'ADMQ 2020.....	2215
2020 03 046 7.4. LOCATION DES TOILETTES CHIMIQUES POUR LA SAISON ESTIVALE 2020.....	2215
2020 03 047 7.5. DEMANDES DES MUNICIPALITÉS LOCALES À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC.....	2215
2020 03 048 7.6 SOIRÉE RÉGIONALE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES 2020 .....	2216
2020 03 049 7.7. FORMATION SUR LES APPEL D'OFFRES – MRC DE COATICOOK.....	2216
<b>8. URBANISME.....</b>	<b>2216</b>
<b>9. VOIRIE MUNICIPALE .....</b>	<b>2216</b>
2020 03 050 9.1. APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE 2020.....	2216
2020 03 051 9.2. APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT DE GRAVIER MG20B5@11%.....	2217
<b>10. HYGIÈNE DU MILIEU .....</b>	<b>2217</b>
2020 03 052 10.1 PARTICIPATION À L'APPEL D'OFFRES COMMUN POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES ET DES DÉCHETS.....	2217
<b>11. SÉCURITÉ .....</b>	<b>2218</b>
<b>12. LOISIRS ET CULTURE.....</b>	<b>2218</b>
12.1. LANCEMENT DE LA POLITIQUE FAMILIALE 2019-2024.....	2218
2020 03 053 12.2. ACTI-SPORTS – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT.....	2218
<b>13. CORRESPONDANCE .....</b>	<b>2219</b>
2020 03 054 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE.....	2219
<b>14. TRÉSORERIE .....</b>	<b>2219</b>
2020 03 055 14.1. RATIFIER LES COMPTES DE FÉVRIER 2020.....	2219
2020 03 056 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 2 MARS 2020.....	2219
14.3 DÉPÔT DE LA BALANCE DE VÉRIFICATION AU 27 FÉVRIER 2020.....	2220
14.4 DÉPÔT DU RELEVÉ BANCAIRE AU 29 FÉVRIER 2020.....	2220
<b>15. VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS .....</b>	<b>2220</b>
2020 03 057 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE.....	2220

PROVINCE DE QUÉBEC

**Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 2 mars 2020, à 19 h, présidé par Monsieur le Maire Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Émilie Groleau (absente)	Monsieur Yvon Desrosiers
Monsieur Jacques Ménard	Madame Line Gendron
Madame Lyssa Paquette	Monsieur Éric Leclerc (arrivé 19h20)

Formant le quorum du Conseil municipal sous la présidence du maire.

Madame Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution comme suit :

**1. Ouverture**

**2. Ordre du jour**

**2020 03 043 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2020**

**1. Ouverture**

- 1.1. Moment de réflexion
- 1.2. Mot de bienvenue du maire
- 1.3. Présence des membres du conseil

**2. Ordre du jour**

- 2.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 mars 2020

**3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)**

- 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020

**4. Suivi des affaires découlant du point 3**

- 4.1. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

**5. Présence et période de questions**

- 5.1. Présence et période de questions

**6. Rapports**

- 6.1. Rapport du maire sur ses activités
- 6.2. Rapport des comités
- 6.3. Rapport du D. G.

**7. Administration**

- 7.1. Renonciation hausse salariale aux élus pour 2020
- 7.2. Invitation Expo d'Ayer's Cliff
- 7.3. Renouvellement de l'adhésion 2020 à l'ADMQ pour la directrice générale
- 7.4. Location de toilettes chimiques pour la saison estivale 2020
- 7.5. Demandes des municipalités locales à la Sûreté du Québec
- 7.6. Soirée reconnaissance aux bénévoles pour 2020
- 7.7. Formation appel d'offres

**8. Urbanisme**

- 8.1. CPTAQ - Demande d'aliénation du lot 5 486 845
- 8.2. Modification règlementaire au PPCMOI – CCU recommandation
- 8.3. Acceptation d'un nouveau membre du comité CCU

**9. Voirie**

- 9.1. Appel d'offres pour l'abat-poussière
- 9.2. Appel d'offres pour l'achat de gravier MG20B5@11%

**10. Hygiène du milieu**

- 10.1. Participation à l'appel d'offres commun pour la collecte des matières compostage et des déchets

**11. Sécurité**

Aucun point

**12. Loisirs et Culture**

12.1. Lancement de la politique familiale 2020-2024

**13. Correspondance**

13.1 Adoption de la correspondance

**14. Trésorerie**

14.1 Ratifier les comptes payés du mois de février 2020

14.2 Adoption des comptes à payer au 2 mars 2020

14.3 Dépôt du rapport de l'activité de fonctionnement, l'activité des investissements et l'état de fonctionnement au 31 janvier 2020 (Article 176.4 du Code municipal)

14.4 Dépôt du relevé bancaire du mois de février 2020

**15. Varia et période de questions**

Rien à signaler

**16. Levée de la séance ordinaire**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

**QUE** l'ordre du jour soit de la séance ordinaire du 2 mars 2020 soit adopté tel que lu et rédigé en laissant le point varia ouvert.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**3. Adoption des procès-verbaux**

**3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2020**

L'adoption du procès-verbal est reportée à la prochaine séance pour une modification au point 7.9.

**4. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la session ordinaire du 3 février 2020**

La direction générale dépose son rapport sur le suivi du procès-verbal de la dernière session.

**5. Présences et période de questions**

Aucune personne présente.

**6. Les rapports**

**6.1 RAPPORT DU MAIRE**

Monsieur le maire Bernard Marion a participé à 6 rencontres et/ou réunions à la MRC et à la municipalité.

**6.2 RAPPORT DES COMITÉS**

Monsieur le conseiller Jacques Ménard a participé à 3 réunions et/ou rencontres ;  
Madame la conseillère Lyssa Paquette a participé à 1 réunion et/ou rencontre ;  
Madame la conseillère Line Gendron a participé à 6 réunions et/ou rencontres ;  
Monsieur le conseiller Éric Leclerc a participé à 2 réunions et/ou rencontres.

**6.3 RAPPORT DU D.G.**

Le rapport et suivi de la direction générale est déposé.

**7. Administration**

**7.1 RENONCIATION HAUSSE SALARIALE AUX ÉLUS POUR 2020**

Point reporté à une séance ultérieure.

**2020 03 044 7.2. INVITATION DE L'EXPO D'AYER'S CLIFF**

**CONSIDÉRANT** l'invitation reçue de l'Expo d'Expo d'Ayer's Cliff pour participer à leur méchoui ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la Municipalité n'accepte pas l'invitation au méchoui de l'Expo d'Ayer's Cliff.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2020 03 045 7.3. RENOUELEMENT DE L'ADHESION ANNUELLE DE L'ADMQ 2020**

**CONSIDÉRANT** que l'adhésion de l'ADMQ doit être renouvelée chaque année ;

**CONSIDÉRANT** que l'adhésion comporte une option Assurance Protection ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion à l'Association de directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2020 au coût de 923.43 \$ taxes incluses.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2020 03 046 7.4. LOCATION DE TOILETTES CHIMIQUES POUR LA SAISON ESTIVALE 2020**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la location de deux toilettes chimiques chez Location Coaticook pour la saison estivale 2020 au coût mensuel de 310 \$ plus les taxes applicables ;

**QU'**elles soient installées au Centre communautaire et au terrain de balle du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre 2020.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2020 03 047 7.5. DEMANDES DES MUNICIPALITÉS LOCALES À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT** que chaque municipalité peut faire des demandes locales annuellement à la Sûreté du Québec ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**DE** reconduire les demandes locales pour la Sûreté du Québec :

- Surveillance de la vitesse sur le chemin Tremblay et dans le village, surtout vis-à-vis l'école (zone de 30 km/h non respectée), de la route 206 (chemin Léon-Gérin) et de la route 251 (chemin Favreau)
- Surveillance accrue de la circulation lourde sur le chemin Moe's River et la route 251 (chemin Favreau) entre Sainte-Edwidge-de-Clifton et Saint-Herménégilde
- Surveillance accrue lors de la période du dégel sur le réseau routier

- Faire respecter la vitesse des tracteurs à forfait sur le chemin Tremblay (secteur du village) et le chemin Favreau (route 251, secteur village) ainsi que les arrêts obligatoires du chemin Favreau et Grande-Ligne
- Information et sensibilisation des élèves des écoles primaires et secondaires sur les drogues, méfaits et conséquences
- Surveillance policière lors des événements culturels et de loisirs
- Surveillance des VTT (sensibilisation et application de la réglementation)
- Surveillance accrue des terrains de jeux, de la patinoire, de la piscine, du sentier pédestre, du centre communautaire, du restaurant, de l'école et de l'Hôtel de ville afin de contrer les méfaits
- Visite mensuelle du parrain au bureau municipal
- Surveillance autour de l'église

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2020 03 048 7.6 SOIRÉE RÉGIONALE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES 2020**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** madame Nicole Pinsonneault soit reconnue bénévole pour l'année 2020 ;

**QUE** la Municipalité réserve une table pour 8 personnes au montant de 25 \$ par personne pour un montant totalisant 200 \$ ;

**QUE** les frais pour le repas de madame Pinsonneault ainsi que de ses invités de même que celui de monsieur le maire Bernard Marion soient à la charge de la Municipalité ;

**QU'UN** cadeau d'un montant approximatif de 100 \$ soit remis à madame Pinsonneault à titre de remerciement pour son implication lors de cette soirée.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2020 03 049 7.7. FORMATION SUR LES APPELS D'OFFRES – MRC DE COATICOOK**

**CONSIDÉRANT** qu'une formation sur les appels d'offres est offerte à la MRC de Coaticook ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**D'**autoriser madame Brigitte Desruisseaux directrice générale ainsi que madame Manon Jacques adjointe administrative à participer à cette formation ;

**QUE** les frais de la formation soient à la charge de la Municipalité.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**8. Urbanisme**

Aucun dossier

**9. Voirie municipale**

**2020 03 050 9.1. APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE 2020**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres pour l'achat d'abat-poussière pour l'année 2020 ;

**CONSIDÉRANT** que le contrat s'élève à plus de 25 000 \$ taxes incluses ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Éric Leclerc ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la Municipalité procède à un appel d'offres sur invitation pour au moins deux (2) fournisseurs pour l'achat d'abat-poussière pour l'été 2020 ;

**QUE** les soumissions soient reçues au bureau de la directrice générale de la municipalité dans une enveloppe cachetée au plus tard le 31 mars 2020 à 11 h 00 avec la mention « SOUMISSION POUR L'ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE » ;

**QUE** les soumissions soient ouvertes le même jour en public au lieu ordinaire des séances du conseil municipal à 11 h 05.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2020 03 051 9.2. APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT DE GRAVIER MG20B5@11%**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de procéder à l'appel d'offres pour l'achat du gravier MG20b 5@11 % pour l'été 2020 ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jacques Ménard ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil mandate le comité de voirie pour évaluer les besoins en gravier pour l'été 2020 ;

**QUE** le prix pour le transport du gravier soit également tenu en compte lors de l'évaluation des soumissions ;

**QUE** la Municipalité procède à un appel d'offres sur invitation pour au moins deux (2) fournisseurs pour l'achat de gravier MG20b 5 @ 11 % pour l'été 2020 ;

**QUE** les soumissions soient reçues au bureau de la directrice générale de la municipalité dans une enveloppe cachetée au plus tard le 15 avril 2020 à 11 h 00 avec la mention « SOUMISSION POUR L'ACHAT DE GRAVIER » ;

**QUE** les soumissions soient ouvertes le même jour en public au lieu ordinaire des séances du conseil municipal à 11 h 05.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**10. Hygiène du milieu**

**2020 03 052 10.1 PARTICIPATION À L'APPEL D'OFFRES COMMUN POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES ET DES DÉCHETS**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité obtient très peu de soumissions pour les contrats de collecte des déchets et des matières compostables ;

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Coaticook gère actuellement le contrat de collecte des matières recyclables pour l'ensemble des petites municipalités de la MRC ;

**CONSIDÉRANT** que la gestion des plaintes est complexe étant donné les responsabilités partagées entre la Municipalité (déchets et compost) et la MRC (recyclage) ;

**CONSIDÉRANT** l'augmentation constante et importante des coûts de collecte des matières résiduelles ;

**CONSIDÉRANT** les objectifs de récupération et de réduction de déchets présentés dans le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Coaticook ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité Milieu naturel et Environnement de la MRC de Coaticook d'uniformiser les fréquences de collectes selon le modèle suivant afin d'obtenir de meilleurs prix et d'atteindre les objectifs de récupération :

- Collectes de déchets : 1 x / 4 semaines (13 collectes par année) ;
- Collecte des matières compostables : 1 x / 2 semaines l'été; 1 x / 4 semaines l'hiver (20 collectes/an) ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité Milieu naturel et Environnement de la MRC de Coaticook ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Lyssa Paquette ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**DE** signifier à la MRC son intention de participer à l'appel d'offres commun pour la collecte des déchets et des matières compostables, à compter de la date de la fin de son contrat OU selon la fréquence suivante :

- Collectes de déchets ;
- Collecte des matières compostables ;

**QUE** la Municipalité comprend qu'elle devra instaurer une collecte mécanisée des déchets (avec des bacs roulants), si ce n'est pas encore le cas.

**QUE** les jours de collectes pourraient être modifiés afin de répartir les collectes uniformément dans le calendrier et pour obtenir un meilleur prix ;

**QUE** la Municipalité se réserve le droit de se retirer de l'appel d'offres si elle juge les prix non acceptables.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

## 11. Sécurité

Aucun dossier

## 12. Loisirs et culture

### 12.1. LANCEMENT DE LA POLITIQUE FAMILIALE 2019-2024

Discussion en cours.

2020 03 053

### 12.2. ACTI-SPORTS – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

**CONSIDÉRANT** que l'assemblée générale annuelle d'Acti-Sports se tiendra le jeudi 26 mars prochain ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a reçu un avis de convocation ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité doit identifier un représentant afin que celui-ci puisse participer à l'assemblée générale ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE** la conseillère madame Lyne Gendron soit nommée représentante du Canton de la municipalité Sainte-Edwidge-de-Clifton pour participer à l'assemblée générale annuelle 2020 d'Acti-Sports.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

### 13. Correspondance

#### 2020 03 054 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE** la liste de la correspondance à ce jour soit déposée en regard du conseil et versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

### 14. Trésorerie

#### 2020 03 055 14.1. RATIFIER LES COMPTES DE FÉVRIER 2020

**CONSIDÉRANT** que la direction générale dépose la liste des salaires et le rapport de trésorerie pour le mois se terminant le 29 février 2020 ;

**CONSIDÉRANT** que la direction générale dépose le rapport de la trésorerie, les chèques, les prélèvements et les dépôts directs payés après la séance du 3 février 2020 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

**De** ratifier le paiement des salaires des employés et des membres du conseil pour le mois de février du chèque/dépôt 501461 au 501479 d'un montant de 8 154.27 \$ ;

**De** ratifier le paiement des comptes payés après le 3 février 2020 d'un montant de 967.74 \$ :

- Payé par chèque aucun montant de 0 \$ ;
- Payé par prélèvement numéro 14151 au 14157 au montant de 967.74 \$ ;
- Payé par dépôt direct aucun au montant de 0 \$.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

#### 2020 03 056 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 2 MARS 2020

**CONSIDÉRANT** que la direction générale dépose la liste des comptes à payer au 2 mars 2020 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

D'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 52 416.78 \$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des activités de fonctionnement et des activités d'investissement ;

- comptes à payer par chèque 5027 au 5041 pour un montant de 14 451.48 \$
- comptes à payer par prélèvement 14158 au 14160 pour un montant de 3 305.94 \$
- comptes à payer par dépôt direct 708 à 715 pour un montant 27 177.36 \$

-Un montant de factures de 7 482.00 \$ a été payé après la séance du 2 mars 2020

Matricule 1103-21-8270	Crédit plastique agricole	23.50 \$
Langlais Sport	Mitaines en peau de vache - Stéphane	29.25 \$
Matricule 1107-85-5371	Politique crédit de taxe - maison 2018-2019	2 435.42 \$
Brigitte Desruisseaux	Poste - lettres enregistrées – Appel d'offres	11.37 \$
Aquatech	Suivi mensuel eau potable et eaux usées	1 544.50 \$
Garage Claude Roy	Essence camion	225.00 \$
Ministère du Revenu	DAS	2 260.04 \$
Receveur général du Canada	DAS	893.96 \$
Domaine du Rénovateur		8.97 \$
Accommodation S. Grégoire	Aliments	49.99 \$
		<b>7 482.00 \$</b>

Je, Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants aux activités de fonctionnement et des activités d'investissement du budget, pour faire le paiement des comptes et déboursés d'un montant de 52 416.78 \$ au 2 mars 2020.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

#### 14.3 DÉPÔT DE LA BALANCE DE VÉRIFICATION AU 27 FÉVRIER 2020

Une copie de la balance de vérification est déposée aux membres du conseil.

#### 14.4 DÉPÔT DU RELEVÉ BANCAIRE AU 29 FÉVRIER 2020

Une copie du relevé bancaire est déposée aux membres du conseil.

#### 15. VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne présente.

#### 2020 03 057 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

DE procéder à la levée de la séance, il est 22 h 31.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**Bernard Marion, maire**

Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

**Brigitte Desruisseaux**

Directrice générale et secrétaire-trésorière